



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICES
PUBLICS+**



**LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS
DE VOS SERVICES PUBLICS**

Chiffres mis à jour : T2-2021
votre préfecture


75%

**Taux de satisfaction globale
des usagers
pour la délivrance des titres ⁽¹⁾**



85%

**Taux d'appels décrochés
en préfecture ⁽⁵⁾**



12 jour(s)

Délai moyen de délivrance
des **CNI-passeports** ⁽²⁾



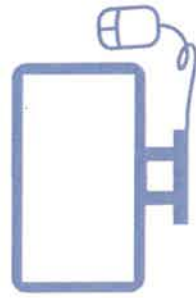
35 jour(s)

Délai moyen de délivrance
des **permis de conduire** ⁽³⁾



4 jours

Délai moyen de délivrance des certificats
d'**immatriculation des véhicules** (cartes grises) ⁽⁴⁾



2,7/5

Score d'effort ressenti
par les usagers
pour les **télé-procédures**
permis de conduire
et certificats d'immatriculation
des véhicules (cartes grises) ⁽⁶⁾

(1) Taux de satisfaction globale mesuré par l'ajout de la note de satisfaction des services publics (CNI) à la plateforme nationale de traitement des demandes de titres (CNI) à la préfecture. Source : ANTS.
(2) Équipe française de la plateforme de traitement des demandes de titres (CNI) à la préfecture. Source : ANTS.
(3) Équipe française de la plateforme de traitement des demandes de titres (CNI) à la préfecture. Source : ANTS.
(4) Données nationales pour toutes les demandes de CNI/cartes grises (délivrance de la carte de l'usager dans les systèmes d'information) et la date de la demande. Source : ANTS.
(5) Source : Indicateur de l'efficacité de la prestation de service (CNI) à la préfecture. Source : ANTS.
(6) Équipe française de la plateforme de traitement des demandes de titres (CNI) à la préfecture. Source : ANTS.



Pour plus d'info sur la transparence des services publics : www.modernisation.gouv.fr/transparence